

Rentrée 2017 : Paris, Place forte du Marché de l'Art.



VUES  
& RE  
VUES

## Paris, Place Forte du Marché de l'Art

© Simon Rossard, pour ATurquoise.



Le marché de l'Art reprend. Tandis que l'été nous échappe, il bourgeonne à nouveau, pour l'éclosion automnale des foires internationales. Certains scandent qu'il n'a jamais connu l'hiver ; d'autres exhibent son dépérissement. Qu'en est-il ? Depuis Paris, l'approche du *Parcours des Mondes*, de la *Biennale des Antiquaires*, des *Journées européennes du patrimoine*, de la *Paris Design Week*, de la *FIAC*, de *Paris Photo*, de la *Biennale de Lyon*, ou encore de la *YIA Art Fair* interroge.

Pourquoi serait-il de bon ton de courir ces rendez-vous ? Pourquoi est-il pertinent de miser sur la France, son tissu culturel, son droit, et son marché ? Pour cette rentrée, **Turquoise** se propose de vous faire partager quelques sessions de rattrapage :

**Paris**, place forte du marché de l'Art, vous appelle du pied.

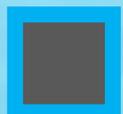
Société d'avocats – Attorneys at law

15 rue Beaujon  
75008 Paris – FRANCE

Bvd Saint Michel, 11  
1040 Brussels – BELGIUM

Tel : +33 (0)1 42 99 94 50  
Fax : +33 (0)1 42 99 94 52

[www.aturquoise.com](http://www.aturquoise.com)







## Table des matières

Paris, Place Forte du Marché de l'Art [5/5_Les Perspectives] – Reste une Palette à Réinventer .....	7
Une Législation enfin à Jour des Attentes du Marché International de l'Art .....	7
Une Place de Marché Innovant au Rythme du Numérique .....	9
Une Force de Proposition Culturelle Intacte.....	11
Bibliographie Chronologique.....	15



## Paris, Place Forte du Marché de l'Art [5/5\_ Les Perspectives] – Reste une Palette à Réinventer



© L'Atelier du peintre (Courbet) \_ Domaine Public

Cette revue ne constitue pas un démenti, mais exprime au-delà des chiffres seuls une réalité souvent oubliée : Paris offre aujourd'hui plus que jamais les atouts d'un cœur de marché. Par cette palette, il adviendra d'entendre qu'elle appréhende et appréhendera avec résilience les nouveaux enjeux du marché de l'art, au service des artistes, des passionnés, des financiers, des numériques et de tous ses acteurs.

### Une Législation enfin à Jour des Attentes du Marché International de l'Art

#### EN JEUX

Aux yeux de Turquoise, la question de l'actualisation du cadre institutionnel et législatif français semble évidemment centrale. En termes de **droit public**, elle permettra au juriste d'offrir une expertise à la lumière du **droit comparé** sur le **statut des opérateurs de ventes volontaires**, de leurs **groupements professionnels** et de leurs **autorités de régulations**. En termes de **droit privé**,

elle ouvrira l'étude du droit de l'after-sale, des garanties de prix, et des techniques commerciales récemment ouvertes aux commissaires-priseurs. Enfin, en termes d'analyse institutionnelle, elle permettra d'appréhender la gestion étatique des trésors nationaux et les rapports que le marché de l'art entretient avec l'administration.

L'on reprochait au début des années 2000 au marché de l'art français d'être dominé par ses archaïsmes. Particulièrement, la pesanteur du monopole des commissaires-priseurs, datant grossièrement d'un décret d'Henri II en 1556, était au centre de tous débats. Cette réalité contestée, cependant, n'est plus depuis quelques années.

Depuis 2000, tout d'abord, la loi n° 2000-642 du 10 juillet 2000 portant réglementation des ventes volontaires de meubles aux enchères publiques est venue corriger la trajectoire française, mettant fin au monopole des commissaires-priseurs judiciaires sur les ventes volontaires. Par ailleurs, ouvrant le marché à l'after-sale et aux garanties de prix, la loi n° 2011-850 du 20 juillet 2011 de libéralisation des ventes volontaires de meubles aux enchères publiques a offert aux opérateurs de ventes l'opportunité d'accéder aux ventes de gré à gré :

« Elle a permis aux commissaires-priseurs judiciaires de procéder à la vente de gré à gré de biens meubles en qualité de mandataire du propriétaire des biens, au sein de sociétés commerciales que cette même loi a par ailleurs autorisées à se livrer, pour les besoins des ventes volontaires qu'elles sont chargées d'organiser, à des activités de transport de meubles, de presse, d'édition et de diffusion de catalogues. [Elle a] en outre modifié l'article L. 321-9 du code de commerce pour prévoir que « les biens déclarés non adjugés à l'issue des enchères peuvent être vendus de gré à gré, à la demande du propriétaire des biens ou de son représentant, par l'opérateur de ventes volontaires ayant organisé la vente aux enchères publiques ». <sup>1</sup> »

Ces ouvertures successives, tardives mais profitables au marché français, l'avaient alors rendu à nouveau compétitif sur la scène internationale. Elles se sont récemment doublées d'une réforme saluée du Code civil<sup>2</sup>, d'une législation relative aux trésors nationaux dépoussiérée<sup>3</sup> ainsi que d'un dispositif de lutte anti-blanchiment renforcé<sup>4</sup> pour une meilleure efficacité du marché.

L'on relèvera que ces réformes furent suivies d'un large effort de réflexion concrétisé à la fin 2016 par plusieurs propositions formulées par le rapporteur Stéphane Travert ainsi que le SYMEV. Au programme : une formation des commissaires-priseurs établie à la mesure des prérequis de gestion, de communication et de marketing actuels, une meilleure appréhension des opportunités numériques, un regroupement monoprofessionnel ou interprofessionnel accru, une novation du conseil des ventes pour plus de souplesse, un choc de simplification, une plus grande considération publique des collectionneurs, ainsi que des avancées fiscales significatives.

Ces réformes et propositions attestent d'une dynamique de flexibilisation installée à toutes les strates du marché de l'art français. Alors que les régimes s'assouplissent, certaines pratiques publiques évoluent, notamment dans une gestion des certificats d'exportations et des trésors nationaux que l'on jugera moins

<sup>1</sup> Rapport du 16 novembre 2016 précité

<sup>2</sup> [http://www.estampille-objetdart.com/numero-530/orsay-musee-fete-30-ans/code-civil-se-rajeunit.42399.php#article\\_42399](http://www.estampille-objetdart.com/numero-530/orsay-musee-fete-30-ans/code-civil-se-rajeunit.42399.php#article_42399)

<sup>3</sup> [http://www.lejournaldesarts.fr/site/archives/docs\\_article/146436/des-nouvelles-regles-concernant-les-certificats-d-exportation.php](http://www.lejournaldesarts.fr/site/archives/docs_article/146436/des-nouvelles-regles-concernant-les-certificats-d-exportation.php)

<sup>4</sup> <https://www.lequotidiendelart.com/articles/10884-lutte-anti-blanchiment-obligatoire-les-professionnels-de-l-art-sont-bel-et-bien-concernes.html>

sévère qu'auparavant. Trop rigide pour certains, lacunaire pour d'autres<sup>5</sup>, force est de constater que la France tend à ouvrir plus que jamais son marché. Et tandis qu'au ministère de la culture l'on apprend désormais à moduler les intransigeances d'hier, force est de constater qu'un plus grand pragmatisme se dessine dans la sélection des limitations. A citer le cabinet de l'ancienne ministre Fleur Pellerin :

« [Il s'agit de] ne pas galvauder la loi et de ne pas retenir inutilement des œuvres dont on sait pertinemment ne pas pouvoir réunir les fonds pour leur acquisition.<sup>6</sup> »

Loin d'inciter à la diaspora du patrimoine artistique ou aux aberrations historiques, cette revue retiendra que l'arrivée de dynamiques mesurées plus favorables à l'exportation devront être saluées : alors que les greniers français forment une réserve d'œuvres historiques sans pareille et qu'il s'en découvre chaque mois, il s'agira ici d'entendre que le marché français regorge d'opportunités non pas pour dilapider, mais bien pour attirer. Le Caravage<sup>7</sup>, Fragonard<sup>8</sup>, de Vinci<sup>9</sup>, nombre d'œuvres majeures s'y trouvent, s'y vendent et s'y exposent chaque mois.

Au souvenir encore vivace des ventes record liées à la collection d'Yves Saint Laurent et Pierre Bergé en 2009<sup>10</sup> ou à celle de Gaston Lévy 2010<sup>11</sup>, l'on conviendra que le marché français, refusant tout pillage, sait et saura s'y appuyer.

## Une Place de Marché Innovant au Rythme du Numérique

### EN JEUX

Aux yeux de Turquoise, les progrès dématérialisés du marché de l'art offrent au juriste l'opportunité unique d'évoluer dans son analyse en offrant à sa clientèle une expertise de droit privé dédiée au droit du numérique, au droit des technologies de l'information, au droit des ventes en ligne, mais aussi au droit de la communication et des médias. Ces expertises se voudront par ailleurs prospectives, dans l'analyse des enjeux du blockchain et du droit des marchés financiers face au marché de l'art.

Alors que Steven P. Murphy, ancien directeur général de Christie's, exprimait lui-même récemment que l'avenir du marché de l'art résidera dans le « *click and mortar* » ou ne sera pas<sup>12</sup> (entendons par « *click and mortar* » un savant mélange entre ventes numériques et physiques), il conviendra de s'interroger ; car peu de places de marché semblent aussi prédisposées que Paris pour allier, au charme d'un

<sup>5</sup> L'on se souviendra notamment du "Divorce" douloureux des époux Soolmans de Rembrandt, qui furent vendus à la Hollande en 2015 sans être qualifiés de trésors nationaux. Cette décision, jugée effroyable par une importante partie du monde de l'art, avait fait polémique. Voir <http://www.telerama.fr/scenes/le-divorce-force-des-tableaux-de-rembrandt,130968.php>

<sup>6</sup> Ibid

<sup>7</sup> <http://france3-regions.francetvinfo.fr/occitanie/haute-garonne/toulouse/caravage-decouvert-grenier-toulouse-bientot-expose-milan-1116581.html>

<sup>8</sup> <https://www.connaissancedesarts.com/peinture-et-sculpture/deux-fragonard-retrouves-en-normandie-1168910/>

<sup>9</sup> <http://www.lefigaro.fr/arts-expositions/2017/01/10/03015-20170110ARTFIG00306-pourquoi-le-dessin-retrouve-de-leonard-de-vinci-est-un-tresor-national.php>

<sup>10</sup> [http://www.lemonde.fr/culture/article/2009/02/23/la-collection-ysl-berge-bat-le-record-de-vente-d-une-collection-privee\\_1159468\\_3246.html](http://www.lemonde.fr/culture/article/2009/02/23/la-collection-ysl-berge-bat-le-record-de-vente-d-une-collection-privee_1159468_3246.html)

<sup>11</sup> [http://www.lemonde.fr/culture/article/2010/06/14/une-sculpture-de-modigliani-adjudgee-43-millions-d-euros\\_1372749\\_3246.html](http://www.lemonde.fr/culture/article/2010/06/14/une-sculpture-de-modigliani-adjudgee-43-millions-d-euros_1372749_3246.html)

<sup>12</sup> [https://www.lesechos.fr/16/07/2013/lesechos.fr/0202899611175\\_steven-p--murphy--christie-s-----l-avenir-du-marche-de-l-art-c-est-le--click-and-mortar---.htm](https://www.lesechos.fr/16/07/2013/lesechos.fr/0202899611175_steven-p--murphy--christie-s-----l-avenir-du-marche-de-l-art-c-est-le--click-and-mortar---.htm)



patrimoine artistique théâtral et vendeur, les délices d'une innovation de marché. En attestent encore les « *Ventes pas courantes* » de la galerie Fauve Paris ou l'arrivée d'un outil de visite virtuelle à la FIAC<sup>13</sup>, les vieilles pierres Parisiennes vivent en effet au rythme d'idées neuves, dans une dynamique progressiste chaque année confortée.

A ce titre, l'on observera que besoin de mixité entre la fibre et la pierre – aussi appelé « *click and brick* » – s'intègre aujourd'hui largement au business model des maisons de ventes parisiennes. Si la vente en ligne d'œuvre d'art se banalise par 15% de croissance pour détenir 8,6% du marché en 2016<sup>14</sup>, l'on admettra que ces évolutions étaient nécessaires, et l'on relèvera bien volontiers les propos suivants empruntés à Thomas Seydoux :

« Elles ont cru un temps pouvoir doper le marché à coups de garanties financières et de commissions de plus en plus élevées offertes aux vendeurs, et compenser cela par les frais imposés aux acheteurs. Elles s'aperçoivent qu'il n'y a pas de miracle et cherchent la formule pour transformer le marché en une industrie plus stable, plus sereine et pour restaurer la confiance.<sup>15</sup> »

L'effort est aujourd'hui chose faite : en élargissant leurs stratégies dès l'aube du numérique, les maisons de ventes françaises, moins traditionnelles et plus résilientes qu'on voudra bien le penser, ont prouvé qu'elles n'avaient pas vocation à être de simples *pure players*. Au programme du grand ménage : expositions, traques aux chefs-d'œuvre, ventes de gré-à-gré, virage numérique, blockchain, big data et évidemment, lutte contre un duopole nocif à la libre concurrence dans le marché de l'art<sup>16</sup>. Tout ceci, notons-le, semble bien amorcé : alors que certaines se targuaient déjà d'une visibilité en ligne depuis le milieu des années quatre-vingt-dix<sup>17</sup>, les institutions parisiennes de ventes volontaires proposent aujourd'hui leurs propres « maisons de ventes en ligne »<sup>18</sup>, incluent Instagram et les réseaux sociaux à leurs stratégies de communication, veillent à se développer sur tous les appareils, dans toutes les devises et par toutes les technologies, et ce sans renoncer au prestige qu'elles véhiculent.

De nouveaux modèles jusqu'alors inédits de plateformes de vente en ligne s'installent alors chaque année sur le marché français. L'on connaissait déjà *Interenchères* – 1er site français du marché de l'art avec 1 million de visiteurs uniques par mois et 2 millions de lots vendus pour 1,35 milliard d'euros<sup>19</sup> –, *Barnebys*, *Drouot Live* – incluant *Drouot Live*, *Drouot Online*, et *Moniteur Live* –, *Auction*, *Artcurial*, *Sotheby's* et *Christie's*, *Expertissim*, *Artsper*, *Artistics* ou encore *Artviatic*. Plus-encore ! L'on connaîtra désormais *Auction After Sale* – qui offre une plateforme large dédiée à l'After Sale –, *Fine Art Invest* – qui propose des nouvelles techniques de vente au jour de l'ubérisation<sup>20</sup> –, ainsi qu'*ArtPrice* – fleuron français du big data propriétaire d'Artmarket.com, une plate-forme aux folles intentions ayant récemment bondi en bourse par son habile coup de projecteur sur la force insoupçonnée des *low* et *middle-markets* dévêtus

<sup>13</sup> <http://www.latribune.fr/opinions/tribunes/20141024tribc599d80f9/les-atouts-de-paris-sur-le-marche-de-l-art.html>

<sup>14</sup> [https://www.lesechos.fr/28/04/2017/LesEchos/22435-092-ECH\\_les-ventes-en-ligne-d-oeuvres-d-art-se-banalisent.htm](https://www.lesechos.fr/28/04/2017/LesEchos/22435-092-ECH_les-ventes-en-ligne-d-oeuvres-d-art-se-banalisent.htm)

<sup>15</sup> <https://www.lesechos.fr/industrie-services/services-conseils/0211713219580-les-maisons-de-vente-a-lheure-de-lart-business-2059830.php>

<sup>16</sup> Ibid

<sup>17</sup> <http://www.telegraph.co.uk/art/barnebys-auctions/france-online-art-market/>

<sup>18</sup> L'on notera ici Artprecium, Asium et Appolium, trois filiales numériques spécialisées de la maison Millon & Associés. Ibid

<sup>19</sup> <https://www.connaissancedesarts.com/marche-de-lart/interencheres-le-premier-site-dencheres-en-france-1169458/>

<sup>20</sup> <https://business.lesechos.fr/entrepreneurs/idees-de-business/0211517153295-fine-art-invest-la-premiere-ingenierie-financiere-pour-l-art-302964.php>



de leurs intermédiaires<sup>21</sup>. A chaque battement de cils, ces progrès se multiplient, si bien que l'on s'offrira de reprendre les mots de Jean-Baptiste Costa de Beauregard :

« Dans cette révolution qu'est la vente d'art en ligne, qui n'en est encore qu'à ses débuts, le marché français a fait mieux que suivre, il a innové.<sup>22</sup> »

Parmi eux, on relèvera particulièrement et surtout que *Drouot*, pour le fleuron français qu'il est, s'est significativement mis à la page du numérique en 2016. Alors même qu'il enregistrerait récemment une enchère record pour un cachet impérial d'époque Quianlong à 21 millions d'euros, l'hôtel des ventes a annoncé de nouveaux développements digitaux et la création d'une nouvelle plateforme en partenariat avec *NextStage AM*. Cette méta-plateforme dite « Drouot Digital » aura pour charge de joindre sur une seule place de marché numérique les 120.000 membres de Drouot Live (chargé de la retransmission des enchères sur la toile) et de Drouot Online (chargé des ventes directement opérées en ligne) avec les 80.000 membres d'Expertissim. Aux termes d'Olivier Lange, ancien directeur général du Groupe Drouot, l'objectif du groupe sera ici de « constituer la première plate-forme européenne de vente d'art live et online »<sup>23</sup>. Pour ce faire, l'on concèdera que Drouot devra entériner et assumer devant tous sa position d'outil phare de la mutualisation et de la communication française. Aux yeux néanmoins du potentiel d'attractivité et de fidélité que la marque représente, l'observateur du marché parisien conviendra que cette prétention se voit encore loin de l'irréalisme.

## Une Force de Proposition Culturelle Intacte

### EN JEUX

Aux yeux de Turquoise, la question de l'innovation culturelle à Paris offrira toujours aux avocats et au juriste la chance de proposer leur expertise à **tous les stades de la création**. Au service des **créateurs, des amateurs, des investisseurs, des institutions, des mécènes publics ou des mécènes privés**, ils offrent à Paris les **structures** et les **outils juridiques** d'un terrain de jeu incomparable.

Depuis 2014, l'on observera que le marché mondial de l'art pourrait bien avoir à nouveau les yeux tournés vers Paris. Suite à la réouverture du Musée Picasso, le plébiscite offert à la Fondation Louis Vuitton, la FIAC, la récente exposition Jeff Koons au Centre Pompidou ou l'actuelle exposition Rodin au Grand Palais<sup>24</sup>, Paris semble être à nouveau au cœur de la discussion. Offrant une programmation muséale quantitativement et qualitativement largement supérieure à New York et Londres, la capitale française plaît et continue de plaire. Pour Thierry Ehrmann, PDG d'Artprice :

« Si la capitale a perdu beaucoup de terrain sur le marché de l'art mondial, où elle était leader dans les années 1960, en revanche elle reste indéniablement la première destination culturelle<sup>25</sup>. »

La FIAC tire chaque année profit de cette vitalité, alors que Jennifer Flay-sa directrice- souligne « *qu'aucun*

<sup>21</sup> <https://www.contrepoints.org/2017/07/07/294178-nouveau-marche-de-lart>

<sup>22</sup> Ibid

<sup>23</sup> <https://www.lesechos.fr/industrie-services/services-conseils/0211595370056-drouot-sinvestit-dans-le-digital-2050599.php>

<sup>24</sup> <http://www.grandpalais.fr/fr/evenement/rodin-lexposition-du-centenaire>

<sup>25</sup> [https://www.lesechos.fr/23/10/2014/LesEchos/21799-090-ECH\\_paris-s-affirme-capitale-mondiale-de-la-culture.htm#IVJXoGalML1TvugT.99](https://www.lesechos.fr/23/10/2014/LesEchos/21799-090-ECH_paris-s-affirme-capitale-mondiale-de-la-culture.htm#IVJXoGalML1TvugT.99)



*pays ne peut rivaliser avec l'offre culturelle proposée pendant la foire - et de la fascination des étrangers pour Paris* »<sup>26</sup>. De la même manière, l'espace culturel du 104, dans le 19<sup>e</sup> arrondissement, qui est financé principalement par la mairie de Paris, promeut de gigantesques expositions, tandis que l'Art Paris Art Fair, qui aura lieu du 30 mars au 2 avril 2017, offrira une foire de découverte au Grand Palais pour une grande variété de nouveaux acquéreurs (52 948 visiteurs de 50 pays en 2016)<sup>27</sup>.

A l'heure des repositionnements, il appartient aux acteurs trouvant et défrichant les opportunités de se saisir du marché. Or, la France et Paris changent. Alors que ses tendances artistiques reflouissent, la place de marché française offre chaque jour de nouvelles dynamiques reçues et saluées par le monde, y compris hors du circuit habituel. Le développement à Paris d'une pléiade de nouveaux centres d'arts à vocation hôtelière – ou d'hôtels à vocation artistique – en est un exemple parmi d'autres : la mise en valeur de l'art, à Paris, est partout, pour tous, et à chaque instant<sup>28</sup>. Dorénavant, les laboratoires vitrines de l'art contemporain font légion ; les Art Concierge abondent, et les idées fleurissent. Une idée que le galeriste Kamel Mennour – tenant trois galeries parisiennes et ainsi qu'une succursale de 80m<sup>2</sup> sur Brook Street à Londres<sup>29</sup> – exprimait déjà en 2014 :

« L'attitude française n'est plus la même. C'est la métamorphose. Les institutions se sont ouvertes aux partenaires privés. Les initiatives se multiplient. Paris est revenu sur la carte du monde. En Chine, les collectionneurs me parlaient tous de la FIAC.<sup>30</sup> »

L'Autrichien Thaddaeus Ropac, l'un des galeristes leaders du marché international, appuie ces propos : « *J'ai fait le choix de Paris dès 1990 et les faits me donnent raison. Ici, les gens sont très motivés pour voir de l'art. Ils se déplacent jusqu'à Pantin. Pas une journée ne se passe sans que nous n'accueillions des visiteurs étrangers* »<sup>31</sup>. Samia Saouma, directrice des galeries de l'Allemand Max Hetzler le complète avec détail :

« Les artistes sont très contents de montrer à Berlin, Londres et New York, mais Paris est très important pour eux au niveau des institutions, comme le musée d'art moderne de la Ville de Paris et le Centre Pompidou qui sont phares en Europe. [...] Paris sera toujours Paris. La place est en train de devenir de plus en plus importante [...]. Aujourd'hui, une galerie doit pouvoir opérer de plusieurs endroits. Les collectionneurs francophones, notamment les Libanais, viennent plus à Paris qu'à Berlin. Depuis que Jennifer Flay a repris la FIAC, c'est devenu une foire incontournable. Il nous semble intéressant d'avoir une galerie dans ce contexte, plutôt que juste un stand.<sup>32</sup> »

Et Chantal Crousel de répondre à l'unisson « *Les artistes qui viennent à Paris ont une fascination pour l'offre intellectuelle de notre pays. Les musées, évidemment, mais aussi les librairies, la vie des idées... Une nouvelle génération de galeries rayonnant internationalement est en train de prendre le relais* »<sup>33</sup>. A ce titre, Daniele Balice donne aussi Paris pour exemple : « *J'avais remarqué qu'à Paris les galeries fermaient moins pour des raisons économiques qu'à New York. Paris bénéficie aussi du public international*

<sup>26</sup> Ibid

<sup>27</sup> <http://www.artparis.com/fr/edition>

<sup>28</sup> [https://www.lesechos.fr/06/03/2017/lesechos.fr/0211853567312\\_quand-les-hotels-se-font-centres-d-art.htm](https://www.lesechos.fr/06/03/2017/lesechos.fr/0211853567312_quand-les-hotels-se-font-centres-d-art.htm)

<sup>29</sup> [https://www.lesechos.fr/11/10/2016/LesEchos/22295-078-ECH\\_art---ces-galeries-francaises-a-l-assaut-du-monde.htm](https://www.lesechos.fr/11/10/2016/LesEchos/22295-078-ECH_art---ces-galeries-francaises-a-l-assaut-du-monde.htm)

<sup>30</sup> [http://www.lepoint.fr/culture/fiac-paris-redevient-capitale-de-l-art-21-10-2015-1975450\\_3.php](http://www.lepoint.fr/culture/fiac-paris-redevient-capitale-de-l-art-21-10-2015-1975450_3.php) précité

<sup>31</sup> Ibid

<sup>32</sup> <https://www.lequotidiendelart.com/articles/2557-la-galerie-max-hetzler-va-ouvrir-a-paris-en-2014.html>

<sup>33</sup> [http://www.lepoint.fr/culture/fiac-paris-redevient-capitale-de-l-art-21-10-2015-1975450\\_3.php](http://www.lepoint.fr/culture/fiac-paris-redevient-capitale-de-l-art-21-10-2015-1975450_3.php) précité



de la mode »<sup>34</sup>. Pour conclure, Olivier Antoine, fondateur de la galerie Art : Concept déclare que « *Depuis 2005, le fait d'être français n'est plus un handicap sur la scène internationale* »<sup>35</sup>. Ce fait est d'autant plus véritable que l'élan de concentration actuelle des galeries et des institutions françaises tend à faire émerger sur le marché de l'art parisien un nombre accru d'acteurs de poids<sup>36</sup>.

S'il existe un consensus apparent à cet écrit, il s'agira donc bien ici d'un constat général de résilience, destiné à déclarer la mort clinique du pessimisme des quinze dernières années. La nouvelle génération du marché de l'art est là ; plus optimiste, plus réaliste, elle s'attache aujourd'hui à concrétiser une myriade d'opportunités parfois oubliées. Pour elle, la France offrira encore beaucoup : sa longue tradition d'amateurs d'arts avertis, son marché le plus diversifié au monde et son patrimoine culturel en feront une nouvelle fois le blanc-seing<sup>37</sup>. Il s'agira alors de ne plus se mordre les doigts, et de ne plus chercher en quoi la France put autrefois rater le virage de l'internationalisation, que l'on s'obstine encore à cristalliser dans l'échec de Maurice Rheims pour le rachat de Parke-Bernet<sup>38</sup>. Au contraire, il s'agira de se souvenir qu'à Paris, le progrès est aujourd'hui redevenu un état de fait et non de structure, que la croissance n'est plus affaire d'exception temporaire, et que d'autres horizons s'envisagent dès aujourd'hui. Il s'agira aussi de reconnaître les milles et unes chances qu'un marché de l'art à Paris propose, et de voir les armes déjà en ses mains pour assumer un statut unique. Il s'agira enfin et surtout de rappeler au monde que le marché de l'art ne niche pas dans les 10 enchères stars d'une année, et que l'astronomique force des low et middle-markets mérite que l'on s'y penche.

Paris n'apparaît pas comète ? A la bonne heure ! En renonçant à offrir une lumière aveuglante mais courte, la nébuleuse française s'offre la liberté de développer un ensemble multicolore et durable. En bref, « *dédaignant d'être le lierre parasite, lors même qu'[elle] n'est pas le chêne ou le tilleul* »...<sup>39</sup>

## « Paris s'affirmera encore place forte du marché de l'Art »

---

<sup>34</sup> Ibid

<sup>35</sup> Ibid

<sup>36</sup> [http://www.lejournaldesarts.fr/jda/archives/docs\\_article/145046/les-grandes-galerias-francaises-se-consolident.php](http://www.lejournaldesarts.fr/jda/archives/docs_article/145046/les-grandes-galerias-francaises-se-consolident.php)

<sup>37</sup> <https://www.lesechos.fr/industrie-services/services-conseils/0211619790334-les-belles-collections-ont-tire-le-marche-de-lart-francais-2052512.php>

<sup>38</sup> De Pury, S. *The Auctioneer, Adventures in the Art Trade*, St. Martin's Press, New-York (2016)

<sup>39</sup> Edmond Rostand, *Cyrano de Bergerac*, Acte II - Scène VIII





## Bibliographie Chronologique

- *Le Code Civil se rajeunit*  
**François Duret-Robert**  
L'Estampille/L'Objet d'Art (janvier 2017 : n° 530)
- *Des nouvelles règles concernant les certificats d'exportation*  
**Alexis Fournol**  
Le Journal des Arts (06 juillet 2017)
- *Lutte anti-blanchiment obligatoire : les professionnels de l'art sont bel et bien concernés*  
**Solène Clément**  
Le Quotidien de l'Art (01 juin 2017)
- *Le divorce forcé des tableaux de Rembrandt*  
**Sophie Cachon**  
Télérama.fr (07 septembre 2015)
- *Le Caravage découvert dans un grenier de Toulouse bientôt exposé à Milan*  
**Laurence Boffet**  
Francetvinfo.fr (25 octobre 2016)
- *Deux Fragonard retrouvés en Normandie*  
**Alisson Moss**  
Connaissance des Arts.com (15 mai 2017)
- *Pourquoi le dessin retrouvé de Léonard de Vinci est un trésor national*  
**Valérie Sasportas**  
Le Figaro.fr (10 janvier 2017)
- *La collection YSL-Bergé bat le record de vente d'une collection privée*  
**Œuvre Collective**  
Le Monde.fr (23 février 2009)
- *Une sculpture de Modigliani adjugée 43 millions d'euros*  
**Œuvre Collective**  
Le Monde.fr (14 juin 2010)
- *Steven P. Murphy (Christie's) : « L'avenir du marché de l'art, c'est le "click and mortar" »*  
**Antoine Boudet**  
Les Echos (16 juillet 2013)
- *Les atouts de la place de Paris sur le marché de l'art*



**Jean-Baptiste Costa de Beauregard**

La Tribune (24 octobre 2014)

- *Les ventes en ligne d'œuvres d'art se banalisent*  
**Œuvre Collective**  
Les Echos (28 avril 2017)
- *Les maisons de vente à l'heure de « l'art business »*  
**Martine Robert**  
Les Echos (25 janvier 2017)
- *Welcome to France's online art market*  
**Barnebys**  
The Telegraph (01 juin 2015)
- *Interencheres, le premier site d'enchères en France*  
**Céline Lefranc**  
Connaissance des Arts (30 mai 2017)
- *Fine Art Invest, la première ingénierie financière pour l'art*  
**Paul Molga**  
Les Echos Entrepreneurs (05 décembre 2016)
- *Bombardement historique du marché de l'art !*  
**Aude de Kerros**  
Contrepoints (07 juillet 2017)
- *Drouot s'investit dans le digital avec NextStage AM, actionnaire d'Expertissim*  
**Martine Robert**  
Les Echos (15 décembre 2016)
- *Paris s'affirme capitale mondiale de la culture*  
**M.R.**  
Les Echos (23 octobre 2014)
- *Quand les hôtels se font centres d'art*  
**Martine Robert**  
Les Echos.fr (06 mars 2017)
- *Art : ces galeries françaises à l'assaut du monde*  
**Martine Robert**  
Les Echos.fr (11 octobre 2016)
- *La Galerie Max Hetzler va ouvrir à Paris en 2014*



**Roxana Azimi**

Le Quotidien de l'Art (29 avril 2013)

- *Les grandes galeries françaises se consolident*  
**Robert David**  
Le Journal des Arts (28 avril 2017 : n°478)
- *Les belles collections ont tiré le marché de l'art français*  
**Martine Robert**  
Les Echos (23 décembre 2016)





Société d'avocats – Attorneys at law

15 rue Beaujon  
75008 Paris – FRANCE

Bvd Saint Michel, 11  
1040 Brussels – BELGIUM

Tel : +33 (0)1 42 99 94 50

Fax : +33 (0)1 42 99 94 52

[www.aturquoise.com](http://www.aturquoise.com)